

Économie et avenir de la filière porcine

1 / Le cadre de fonctionnement : le marché de l'Union européenne

1.1 / Un marché libéral et concurrentiel

Par ses règles communes, l'importance des échanges et l'effet sur les prix du porc et de la viande de porc, l'Union européenne constitue, pour la filière porcine française, un niveau essentiel de fonctionnement et d'appréciation du marché.

La logique de fonctionnement du marché du porc interne à l'Union européenne est libérale : le prix subit la loi de l'offre et de la demande. Dans les faits, il n'y a pas d'intervention, de prix garanti ou d'aides directes, comme pour d'autres productions agricoles. Le budget européen consacré au soutien du marché du porc est très faible.

Le porc circule librement entre les pays de l'UE et est largement échangé (le total des échanges intra-communautaires représente un volume équivalant à plus de 25% de la production). La plus grande partie des échanges se réalise sous forme de pièces de découpe.

Le marché est marqué par la concurrence. Les offreurs de viande de porc sont nombreux (producteurs, bassins et filières organisées jusqu'à la découpe). Une part importante des achats est

réalisée par des groupes et entreprises spécialisées de la charcuterie-salaison, parmi lesquels quelques multinationales, et par les centrales d'achat de la grande distribution. S'il existe des acheteurs de dimension plus réduite (acteurs régionaux, artisans...), pour l'essentiel des volumes, la concentration est forte.

Le caractère libéral et concurrentiel du marché du porc européen se traduit par une variabilité importante, au cours du temps, du prix payé aux producteurs. Le cycle n'est plus très régulier, mais d'amples fluctuations continuent de se manifester générant des successions de bonnes et mauvaises années. Elles résultent de l'existence permanente d'écart, plus ou moins importants, entre l'offre et la demande. Conséquence de l'organisation et du fonctionnement du marché, le prix du porc s'aligne en tendance sur le coût de production moyen dans les élevages. Dans le contexte de la concurrence, celui-ci est tiré à la baisse par les efforts de technicité de la part des éleveurs, la productivité des moyens mis à leur disposition (aliment, reproducteurs, équipements...). Mais tous les éleveurs ne s'adaptent pas au même rythme aux changements et à ces contraintes. En conséquence, dans le temps, la production porcine française s'est concentrée. Ainsi, on comptait en 1979, 320 000 détenteurs de porcs dont 50 à 60 000 élevages professionnels et en 2000, 60 000 détenteurs, dont moins de 20 000 élevages professionnels.

Cette concentration, sous l'effet de la nécessité de baisser les coûts de production, résulte avant tout de la disparition des élevages les moins performants, techniquement et économiquement. L'amélioration des performances techniques moyennes résulte non seulement du progrès des connaissances et de la technique, puis de sa diffusion, mais aussi de la disparition des élevages qui n'y ont pas accédé.

La compétitivité reste un facteur-clé du maintien d'une production porcine en France. Les éleveurs de porcs qui ont su s'adapter, ont jusque-là obtenu des bons résultats économiques : rémunération du travail, rentabilité des capitaux... Mais cela a exigé qu'ils concilient de nombreuses compétences : qualité « d'éleveur » (= conduite des animaux), organisation et rigueur de gestion, technique et financière, maîtrise des achats, adaptation personnelle, capacité à faire évoluer l'élevage

Résumé

La production porcine a pour cadre le marché très concurrentiel et très intégré de l'Union européenne. Au fil des années, elle s'est concentrée dans des élevages plus compétitifs, plus professionnels et moins nombreux et dans les régions et filières européennes les mieux organisées économiquement.

La réglementation environnementale vient rebattre les cartes, conduisant au blocage ou au recul dans certaines régions spécialisées comme la Bretagne. Partout en France, les contraintes de société freinent ou bloquent le développement des élevages de porcs, empêchent les indispensables adaptations ou génèrent des charges nouvelles.

Avec l'élargissement de l'UE, en production porcine, les risques sont d'abord pour les nouveaux adhérents. Mais en cas d'ouverture des frontières par l'OMC, l'UE court un risque majeur. Face au modèle familial, dominant en Europe, l'intégration se développe et pourrait se répandre dans le monde.

Dans ce contexte, pourra-t-on concilier le haut niveau des contraintes de société en Europe et la rentabilité des exploitations ? Quel modèle de production porcine pourra répondre aux attentes de la société, en restant rentable et en assurant aux éleveurs et aux salariés les conditions de vie et de travail qu'ils attendent ?

et, de plus en plus, gestion d'une équipe avec de la main d'œuvre familiale ou salariée.

Mais, comme sur les marchés européens et mondiaux les produits échangés sont principalement des pièces issues de la découpe, la production ne peut exister que si l'ensemble de la filière jusqu'à la découpe est compétitive.

1.2 / Situation et évolution de la production

Depuis qu'existe la CEE, devenue ensuite l'Union européenne, la production et la consommation de porc sont restées très proches l'une de l'autre. Elles étaient quasiment équivalentes jusqu'au début des années 1980. Depuis, la production tend à se développer plus vite que la consommation, mais en reste assez voisine.

La consommation dans l'UE représente actuellement plus de 90 % de la production communautaire et constitue donc son débouché essentiel. La viande de porc occupe la première place dans la consommation européenne de viande. Pour cela, elle bénéficie de la diversité de son offre, de la viande fraîche aux nombreux produits de charcuterie-salaison, divers selon les pays. Avec, en 2002, 43 kg équivalent carcasse *per capita* par an, elle devance largement la volaille (23 kg) et la viande bovine (18 kg). L'écart entre les pays est considérable, de 25 kg au Royaume-Uni à 65 kg au Danemark et en Espagne, le niveau français s'avérant relativement modeste dans ce contexte avec 36 kg. Au cours des dernières années, le porc et la volaille ont progressé au détriment de la viande bovine.

La concurrence sur le marché et la diversité des situations régionales ont conduit à la spécialisation des régions de production dont les filières avaient les meilleures performances économiques et qui s'étaient organisées pour

cela (Danemark, Pays-Bas, Bretagne, Flandres, Nord de l'Allemagne, Catalogne...). La vitesse de développement de la production est le signe d'une bonne compétitivité globale et une de ses conditions, car la croissance permet de s'adapter et de rentabiliser plus facilement les investissements.

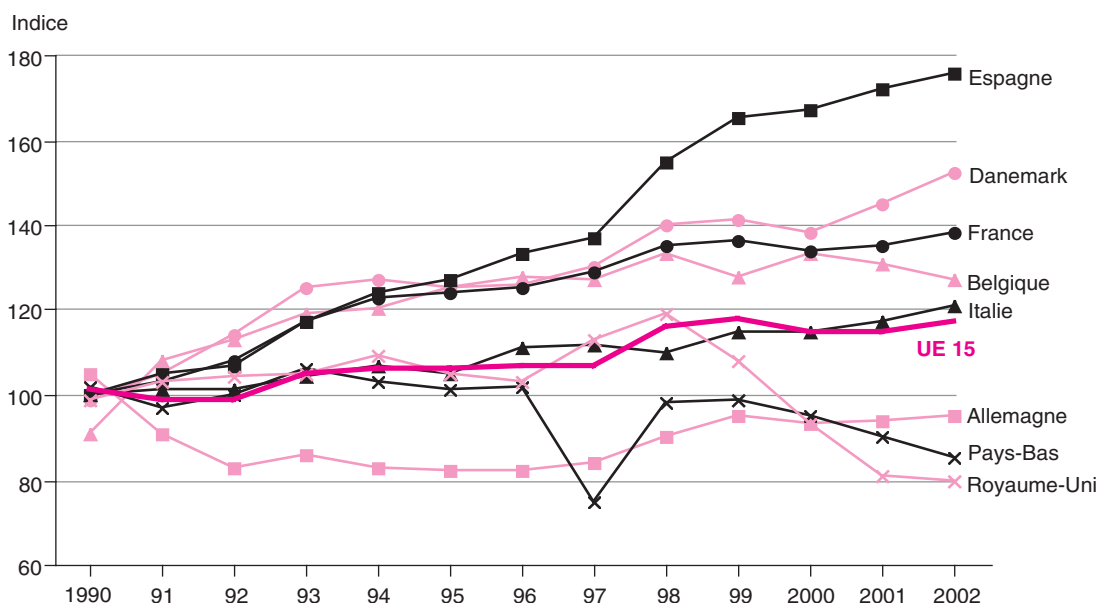
Mais l'irruption de la préoccupation environnementale est venue rebattre les cartes. Observons les évolutions de la dernière décennie (figure 1). Autour d'une croissance moyenne assez limitée de la production porcine de l'UE (+14 % de 1989 à 2001), l'éventail est large :

- Espagne : croissance observée et prévisible la plus forte ;
- Danemark : bonne évolution passée et marge de progression pour les prochaines années ;
- France et Belgique : bonne dynamique passée, mais blocage (France) ou régression en cours (Belgique) par les contraintes environnementales ;
- Allemagne : effondrement à l'Est en 1990-91, compensé en partie depuis par une croissance qui s'est accélérée à la fin des années 90. Elle est plus rapide à l'Est en taux annuel, mais plus conséquente en volume au Nord-Ouest, compte tenu de sa contribution au total (65 %) ;
- Pays-Bas : leader de la croissance jusqu'au milieu des années 80, stabilisation jusqu'en 96, recul depuis. La réglementation « environnement » est de plus en plus dure, mais des densités animales restent excessives dans certaines parties du pays ;
- Royaume-Uni : le manque de compétitivité et d'organisation de la filière butent, après 1998, sur un manque de solidarité de la distribution face à la réglementation « bien-être ». L'effondrement se poursuit encore.

Les tendances récentes marquent donc une rupture vis-à-vis de la spécialisation régionale et de la concentration résultant de la croissance des décennies 60 à 90.

En 10 ans, la production porcine de l'UE a augmenté de 14 %, mais les évolutions ont été différentes selon les pays, notamment suite à la mise en place de contraintes environnementales de production.

Figure 1. Evolution de la production porcine des principaux pays de l'UE (production en tonnes carcasses, en indice base 100 en 89-90-91). Source : ITP d'après Eurostat.



2 / La production porcine européenne face au monde

2.1 / Les échanges et ses règles

Au cours des 20 dernières années, les exportations de porc de l'Union européenne (respectivement de la CEE) se sont rapidement développées (figure 2). Maximales en 1998, 1999 et 2000, elles se sont repliées en 2001 (fièvre aphteuse), puis rétablies en 2002.

La production porcine communautaire est compétitive, avec une bonne organisation industrielle et commerciale, face aux quelques marchés solvables. Lors de crise (croissance rapide de sa production), elle a pu soutenir ses exportations par des subventions (restitutions), d'un montant parfois important (les « super-restitutions » vers la Russie en 1999 ont permis d'offrir une marchandise à un prix très faible).

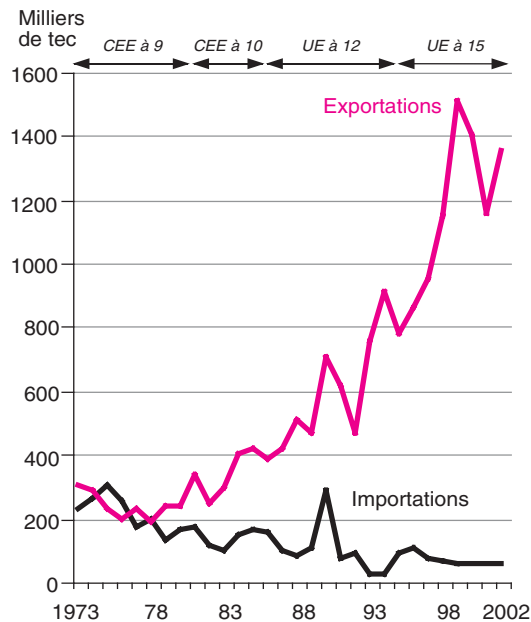
Les premiers clients de l'UE sont le Japon et la Russie. Les exportations sont principalement faites par le Danemark, 45 % du total en 2001.

Les importations se sont plutôt réduites au fil des années pour ne plus représenter que 50 000 tonnes par an :

- les fournisseurs capables d'offrir, en quantité et à bon prix, les qualités attendues par les consommateurs et les transformateurs ne se sont pas jusque-là révélés très nombreux dans le monde ;
- le marché européen reste protégé (sauf accords particuliers) par des taxes élevées à l'importation (0,54 €/kg de carcasse, pour un prix de 1,3 € en 2002) ;
- pour des raisons d'hygiène, l'UE agréée (choisit) les entreprises d'abattage et de découpe des pays tiers qui peuvent exporter vers elle.

La production s'est donc développée plus vite que la consommation, car les marchés d'exportation ont été ouverts progressive-

Figure 2. Commerce extérieur en viande de porc de la CEE puis UE. Source : ITP d'après Eurostat et Commission européenne.



ment. La fragilité de l'équilibre atteint par l'UE vient de l'étroitesse du marché mondial (autour de 3 % de la production totale) et des risques de changement de règles du commerce international, comme la réduction ou la suppression des subventions à l'exportation et des taxes à l'importation.

2.2 / L'Europe de l'Est

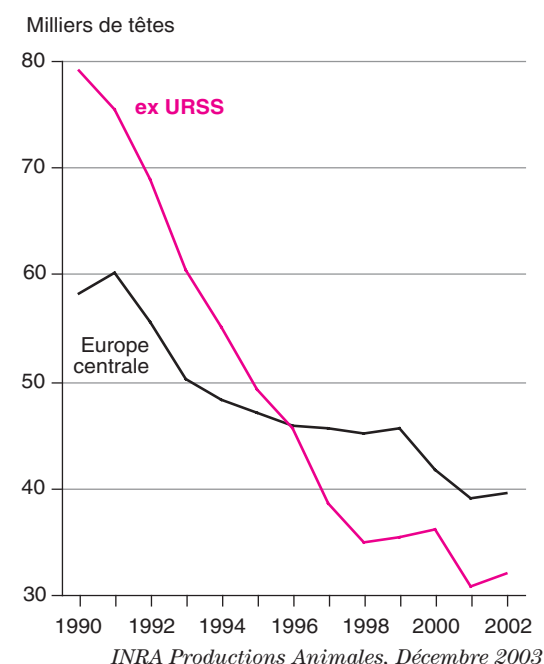
Le retard, dans le secteur porcine, des candidats à l'adhésion à l'Union européenne reste important vis-à-vis de la plupart des régions de production d'Europe de l'Ouest. Les structures de production, très diverses, ont été fortement perturbées par les changements de logique du début des années 90 (figure 3), alors que la situation économique difficile des années précédentes n'avait pas permis de procéder aux adaptations nécessaires. Même dans les pays considérés comme les plus avancés, les performances techniques des élevages sont limitées.

A l'aval, l'abattage est confronté à une surcapacité et à la concurrence, et a perdu des débouchés à l'exportation. Dans tous les cas, la mauvaise situation économique des entreprises et l'accès difficile à l'emprunt empêchent les investissements ou même quelquefois l'entretien des outils.

Lors de l'élargissement, à défaut d'une technicité et de finances suffisantes, la faible compétitivité globale pourrait conduire à des nouvelles réductions de la production.

Jusqu'à présent, les investissements étrangers ont été limités. Pourtant, on pourrait imaginer que face à des fortes contraintes au développement, certaines firmes occidentales de la filière y cherchent de nouveaux champs d'action. La relance d'une production compétitive, exploitant les atouts dont disposent malgré tout ces pays (main d'œuvre, traditions, marché, potentiel agricole...) pourrait prendre une dizaine d'années, au minimum.

Figure 3. Évolution du cheptel porcine en Europe centrale et orientale. Source : ITP d'après sources nationales, FAO, ZMP.



Les exportations de viande porcine par l'UE ont beaucoup augmenté depuis 1980. Mais le marché mondial reste étroit : il ne s'élève qu'à 3 % de la production mondiale.

3 / La situation de la France

3.1 / La compétitivité de la filière s'est construite en plus de 15 ans

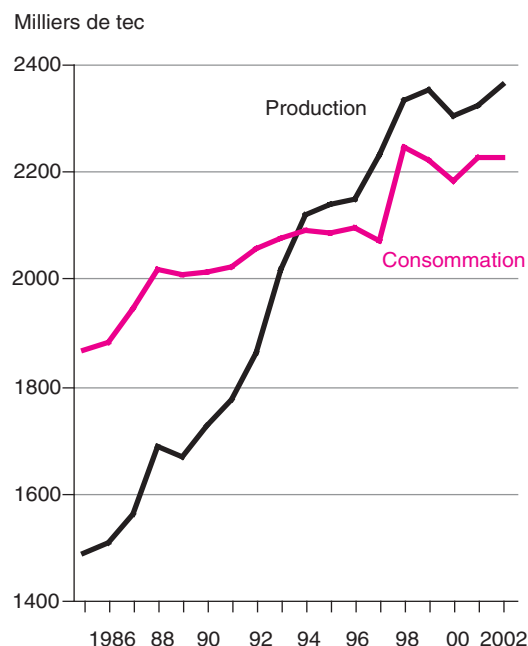
Le déficit de la filière porcine française est apparu dès les premières confrontations avec la Belgique et les Pays-Bas, à l'ouverture du Marché commun agricole, au début des années 60. Les efforts pour combler le déficit porcine français ont été longs et coûteux. Au fil des années, ils ont porté sur la rénovation des élevages, l'organisation des producteurs et la construction d'outils professionnels collectifs, le développement d'une génétique nationale, la construction d'une filière techniquement et commercialement performante.

Engagés dès le début des années 70, ces efforts n'ont commencé à porter leurs fruits que dans la deuxième moitié des années 80 (figure 4). En 1985, la facture extérieure porcine atteignait encore 5 milliards de francs.

La production et la filière porcines ont fait l'objet d'attentions, dont la première étape, décisive, a été le plan de rationalisation de la production. La création et la rénovation des élevages ont bénéficié d'aides, françaises, puis communautaires. En Bretagne, qui répondait particulièrement à cette attente, on a financé un réseau routier rapide, facilitant la circulation des produits agricoles et alimentaires, et le réaménagement des ports pour rendre plus compétitif l'approvisionnement de l'industrie d'alimentation animale. Les industries de la filière porcine ont aussi été aidées.

De 1970 à 1980, la production porcine bretonne a doublé. En quelques années, grâce à cela et au développement d'autres filières, le visage de la Bretagne s'est transformé par la création d'emplois et de richesses dans l'agro-alimentaire et grâce à toutes les retombées, comme le développement des services et du

Figure 4. Production et consommation de porc en France. Source : ITP d'après SCEES-Agrete.



commerce, la rénovation de l'habitat...

Mais il faudra un développement plus net dans d'autres régions (Pays de la Loire et Basse Normandie ou Centre...), les tentatives de résister à l'érosion ailleurs, et divers autres facteurs, comme la fin des montants compensatoires monétaires, les freins apparus aux Pays-Bas et de gros investissements à l'aval de la filière, pour que la production française regagne du terrain sur la consommation. L'équilibre extérieur porcine n'a finalement été atteint qu'en 1994 (figure 5).

Malgré un bilan extérieur qui reste proche de l'équilibre, la France est un important carrefour d'échange dans l'UE. Elle importe et exporte, avec les autres membres de l'UE, l'équivalent de 20 % de sa production. De plus, elle a pu créer et tente de maintenir un courant d'exportation vers les pays tiers représentant environ 5 % de la production.

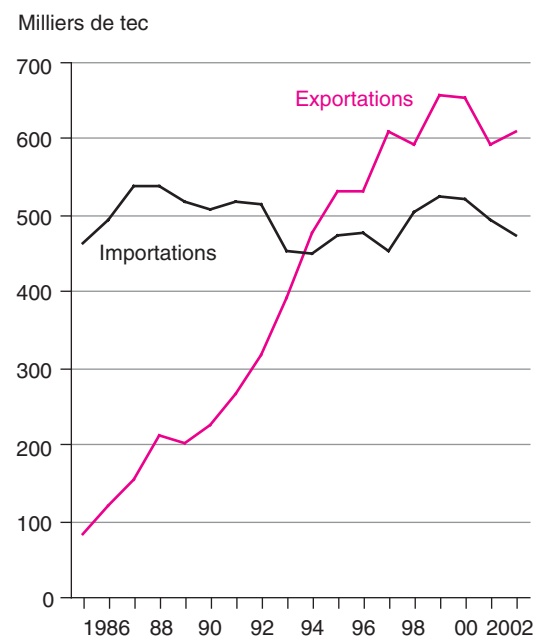
3.2 / Un modèle basé sur l'exploitation agricole familiale

Avec le plan de rationalisation au début des années 70, la France a choisi politiquement et explicitement, par un accord entre la profession et les pouvoirs publics, de rejeter, pour l'élevage porcine, le modèle de l'intégration, au profit de l'exploitation familiale. L'organisation collective (groupements de producteurs, schémas de sélection) a été encouragée. Ces choix se retrouvent encore dans les caractéristiques actuelles de la production porcine française.

La dimension et la main d'œuvre des élevages sont familiales :

- 67 % des truies appartiennent à des élevages de 50 à 300 truies et on n'en trouve que 15 % dans des élevages de plus de 500 truies. Au-delà de ce seuil, le taux approche ou dépasse 30 % en Espagne, au Danemark, aux Pays-Bas, dépasse 40 % au Royaume-Uni et en

Figure 5. Importations et exportations de porc par la France. Source : ITP d'après SCEES-Agrete et Douanes.



Italie, voire 60 % en Irlande. Une taille de plus de 1000 truies ou de plusieurs milliers de truies par élevage tend à devenir la norme aux États-Unis ;

- en moyenne, un élevage de porcs français occupe deux personnes à temps plein, dont 70 % de main d'œuvre familiale.

Les élevages se trouvent, dans la quasi-totalité des cas, dans des exploitations agricoles : deux tiers des porcs sont dans des exploitations de 30 à 100 ha de SAU. Des travaux récents de l'ITP montrent que la moitié de la production est réalisée par des exploitations économiquement spécialisées en porc, conséquence de la concurrence déjà évoquée, mais possédant de la terre le plus souvent. Et l'autre moitié émane de systèmes agricoles plus complexes où productions végétales ou autres animaux occupent une place importante.

Le secteur est marqué par une forte organisation collective. 90 % de la production est commercialisée au travers des groupements de producteurs. Ces structures, qui sont le plus souvent des coopératives, offrent de multiples services à leurs adhérents et gèrent de nombreux outils industriels, pour l'approvisionnement (aliment, reproducteurs...) ou la commercialisation et la transformation, en particulier l'abattage-découpe.

4 / Contraintes de société et compétitivité : une équation difficile

4.1 / Les nouvelles attitudes de la société

Alors que les besoins quantitatifs sont satisfaits, en tout cas les plus solvables, la société n'éprouve plus la crainte de la pénurie alimentaire. Ses préoccupations se tournent donc vers les modes de production et ses effets sur la santé humaine, sur le milieu naturel et sur les animaux.

Des attentes équivalentes s'expriment vis-à-vis de toutes les productions agricoles. Toutefois, on les observe de manière particulièrement aiguë en production porcine. Cela conduit, dans de nombreuses régions françaises, à un quasi-blocage des projets d'installation ou de développement des élevages de porcs. Ce blocage se fonde sur le rejet, a priori, des risques environnementaux (pollution des eaux dans certains cas, et souvent nuisances par les odeurs), mais aussi, plus conceptuellement, d'un modèle de production qualifié d'industriel.

On évoque parfois le risque d'exportation d'un « modèle breton », même quand on est loin des tendances à l'intensité, nées du dynamisme et de la compétitivité de la filière en Bretagne. D'ailleurs, dans cette région aussi, on voit bien que le souci semble aller au-delà de la seule résolution des problèmes d'environnement, puisque même des projets présentant de sérieuses garanties à cet égard sont empêchés, le critère principalement considéré étant celui du volume de production.

Par ailleurs, le respect de ces contraintes de société, qu'elles soient imposées par la réglementation (UE, France), via le contrôle direct par le public (enquêtes lors des installations) ou via le marché (une part des obligations de la traçabilité) a un coût important. Ainsi par différents travaux, l'ITP a pu chiffrer certains de ces coûts :

- traitement du lisier : 8 à 19 centimes d'euro/kg de carcasse pour un élevage traitant la totalité de son lisier ;

- interdiction totale des antibiotiques comme additif de l'aliment : plus 2 centimes d'euro/kg de carcasse ;

- divers scénarios de mesures visant au bien-être animal : plus 0,5 à 1,3 centime d'euro/kg de carcasse pour la mise en groupe des truies (mesure dans la directive de 2001), mais plus 3 à plus 14 centimes, pour des mesures envisagées concernant la suppression du caillebotis ou l'élevage sur paille ;

- instruction d'un dossier d'autorisation à l'installation : de 10 à 30 000 euros par dossier, sans parler de délais parfois très longs qui contribuent aussi aux difficultés économiques.

Ces coûts sont à rapprocher d'un coût moyen de production de 1,33 euro/kg de carcasse, en France, en 2002.

4.2 / Identification et segmentation : une voie de rassurance

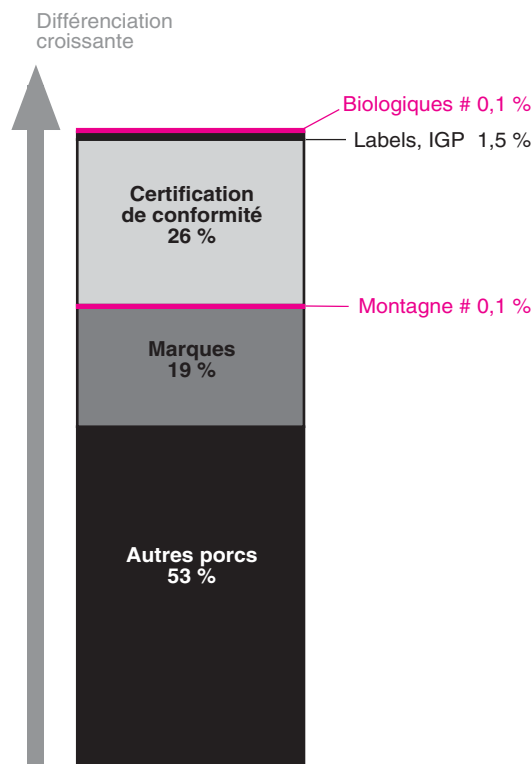
Suite à la crise de 1988, l'identification des produits et le recours à la segmentation ont été reconnus par les promoteurs des premiers « labels rouges » en viande fraîche de porc, comme le moyen de se protéger contre la vive concurrence régnant sur le marché. Malheureusement, le produit « porc frais label rouge » n'a pas réussi à convaincre largement les consommateurs de ses spécificités et de son intérêt. Il représente encore à peine plus de 1 % de parts du marché.

La segmentation existe pourtant en viande porcine. Parmi les produits de charcuterie-salaison, qui représentent plus des deux tiers de l'utilisation du porc en France, certains occupent des segments de haut de gamme sur leur marché. Mais la différenciation tient le plus souvent au processus de transformation d'une matière première standard achetée sans distinction systématique d'origine.

Plus récemment, les crises sanitaires touchant les viandes, comme la crise de l'ESB, ont inquiété les consommateurs. Modifiant sa stratégie, la grande distribution a recherché des partenariats avec des filières de production pour offrir des viandes identifiées. Les productions de porc standard sous cahier des charges (Certification de Conformité Produit -CCP, marques...) tendent à devenir majoritaires (figure 6).

Mais les initiatives nombreuses se superposent (marques et cahiers des charges collectifs -régionaux et nationaux- ou d'entreprise). Outre les contraintes spécifiques prévues par les cahiers des charges, cela oblige les éleveurs à des enregistrements et suivis multiples, sans qu'ils voient toujours clairement la contrepartie financière qu'ils en retirent. Après une période d'initiatives tous azimuts,

Figure 6. Importance de la production sous signes de qualité. Source : ITP d'après données FNAB, CERQUA, CEPRAL, groupements qualité.



Production 2002 : 25 millions de porcs charcutiers

des choix et simplifications seront nécessaires. La valorisation par la charcuterie-salaison d'une matière première de qualité et d'origine certifiées pourra aussi être recherchée, au-delà des initiatives déjà engagées (jambons secs de Bayonne, de Lacaune...).

De plus, les efforts des distributeurs pour aller vers l'équivalence des signes européens offrant des garanties voisines pourraient rendre ces systèmes inopérants comme moyen de protection d'un marché national ou régional.

4.3 / Potentiel de développement à moindre contrainte

Toutes les régions du monde ne sont évidemment pas exposées à des contraintes équivalentes. Par ailleurs, des modèles de développement différents de celui qui domine dans l'UE ont montré leur potentiel, au cours des quinze dernières années.

En Espagne, l'intégration, ou production à large échelle par des opérateurs économiques qui font produire à façon ou sous contrat par des éleveurs, occupe depuis longtemps une place importante en production porcine. Mais elle n'est véritablement devenue visible qu'avec l'entrée de l'Espagne dans la CEE (1986) et surtout le développement de ses exportations de porc, dans le courant des années 90.

Ce mode de production a aussi connu des succès aux États-Unis, surtout en Caroline du Nord et dans certains états du Sud. Il s'est imposé face à la production traditionnelle du Middle West à ce moment-là peu efficiente.

Dans ces deux cas, il a bénéficié d'une excellente rentabilité, en raison, aux États-Unis, des retards de technicité de la production familiale jusque-là dominante et, pour l'Espagne, de coûts de production plus faibles que dans le reste de l'UE, en particulier grâce au prix du travail.

Dans ces deux cas, le développement a aussi bénéficié de moindres contraintes de société. Mais à la fin des années 90, la concurrence est devenue plus vive aux États-Unis, les producteurs les moins performants ayant été éliminés. Des règles plus strictes ont été instaurées pour protéger l'environnement, allant jusqu'à un moratoire total sur la création de nouvelles porcheries en Caroline du Nord. En Espagne, avec la transcription des règles de l'UE, la surveillance se fait plus étroite, en particulier en Catalogne où la densité d'élevage est déjà forte.

Au cours de la décennie écoulée, on a ainsi pu mesurer la capacité de la production intégrée à se développer rapidement quand elle rencontre des situations favorables. Des firmes, au pouvoir de décision concentré, contrôlent des volumes importants de production, peuvent susciter rapidement des délocalisations, tout en ne supportant que partiellement le poids des investissements. La maîtrise de la technologie est assez aisée, grâce aux moyens financiers et par la constitution d'équipes techniques et d'encadrement appropriées.

Il est parfaitement vraisemblable que, dans les prochaines années, des foyers très compétitifs de production intégrée pourraient voir le jour dans différentes régions du monde, moyennant quelques conditions, parmi lesquelles :

- la perspective d'accéder à des marchés solvables et rémunérateurs, mobilisatrice pour les capitaux ;
- la disponibilité aisée des matières premières alimentaires ;
- un coût du travail réduit ;
- des contraintes de société limitées.

Le Brésil, qui vient de faire irruption sur le marché mondial, en fournit un exemple. Un tel schéma est connu en production avicole, avec le résultat que l'on sait.

Dans l'Union européenne élargie, des moyens financiers se mobilisant dans ce sens, la production porcine de pays comme la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, pourrait retrouver le souffle qui lui a fait défaut jusque-là.

5 / Questions pour l'avenir

5.1 / Des choix politiques déterminants

La compétitivité de la filière porcine peut-elle encore constituer un objectif de politique économique ? En effet la compétitivité dépend certes largement des acteurs économiques et techniques (investissement, dynamisme, capacité d'adaptation, recherche et utilisation des solutions techniques appropriées), mais elle dépend aussi incontestablement du contexte dans lequel les choix politiques mettent ces acteurs.

Le développement vraisemblable de pôles de production dans différentes régions du monde à moindres contraintes pourrait mettre en cause la compétitivité de la filière porcine en France et dans l'UE.

La France, voici trente ans, s'est dotée de principes et de moyens spécifiques, en intégrant les règles communautaires. Aujourd'hui, deux questions au moins sont déterminantes.

Peut-on concilier le haut niveau des contraintes de société et la rentabilité des exploitations et de la filière ?

La production agricole européenne subit de nombreuses contraintes de société qui renchérissent ses coûts. Mais ne recevant ni aides, ni protection, la production porcine ne peut exister sans compétitivité vis-à-vis de ses concurrents. Or les perspectives annoncées dans le cadre des négociations commerciales internationales à l'OMC laissent craindre un abaissement de la protection contre les importations. Il y a une contradiction majeure entre les attentes de la société et cette perspective.

La première contradiction concerne l'intérêt des consommateurs eux-mêmes. Peut-on avoir des exigences vis-à-vis de ses producteurs et ne pas contrôler les produits importés ?

La deuxième touche à l'équilibre économique de la filière. La valorisation de la viande de porc se fait au travers de débouchés multiples, de la viande fraîche aux différents produits transformés. Dans de nombreux cas, la matière première utilisée est incorporée au produit sans possibilité de distinction. Il suffirait qu'une part limitée des matières premières de ce type de produits soit importée à très bas prix pour déstabiliser largement la filière, de la production à la découpe.

Dans le cadre des négociations internationales, s'il y a une nécessité de faire des choix et des concessions, l'UE a certainement intérêt à privilégier sa protection contre les importations à la possibilité d'aider ses exportations. Les restitutions sont déjà politiquement compromises et les enjeux sont sans commune mesure. Cela n'empêcherait évidemment pas les entreprises d'exporter hors de l'Union, lorsqu'elles peuvent accéder à des marchés rentables.

Quel modèle de production porcine promouvoir ?

Peut-on se priver de la contribution de la production porcine à l'économie agricole et à la production de richesses, à l'emploi ? En plus des aspects déjà évoqués, il ne faut pas oublier que, dans de nombreux cas, les élevages de porcs français sont une composante d'exploitations non spécialisées et contribuent à leur équilibre économique. C'est surtout vrai en dehors de l'Ouest, où l'opposition « conceptuelle » évoquée plus haut domine. Cette contribution à l'économie d'entreprises non spécialisées est vraie aussi dans le reste de la filière.

L'irruption, depuis quelques années, d'une forte contrainte de protection de l'environnement, pose sous un jour nouveau la question des compétitivités relatives entre régions de l'UE. En France, la distinction se fait bien sûr entre :

- zones de densité élevée : la solution passe dans des cas fréquents par des dispositifs techniques (traitement) et une organisation collective (gestion des sous-produits) si l'on veut éviter le recul de la production ;

- zones de faible densité : le recours au traitement n'est pas de mise, la plupart du temps, puisque l'optimisation de la gestion agronomique des déjections constitue une voie techniquement adaptée et économiquement la plus rationnelle.

Mais dans tous les cas, la meilleure intégration de la production porcine dans l'environnement doit passer par une approche globale : l'ensemble des productions animales et de l'agriculture (fertilisation), d'abord à l'échelle de l'exploitation, puis d'ensembles territoriaux plus larges.

Alors que la production porcine plafonne en France, le maintien du potentiel doit reposer sur divers modèles adaptés à des situations économiques et des contextes naturels et sociaux différents, avec des entités spécialisées et des élevages intégrés dans des exploitations agricoles plus polyvalentes.

Dans tous les cas le secteur est confronté à de nombreuses questions.

Comment installer de nouveaux élevages ou développer ceux qui existent, afin de maintenir un courant d'investissements capable d'assurer l'adaptation technique, ne serait-ce que les mises aux normes ? Comment faciliter l'arrivée de jeunes éleveurs ? Quelle dimension et quelle organisation techniques et économiques des élevages sont en mesure d'assurer aux éleveurs et aux salariés les revenus et conditions de vie et de travail qu'ils peuvent attendre ?

Pourrait-on imaginer, alors que la stagnation rompt aussi le mouvement de modernisation et d'adaptation, de réaliser une sorte de diagnostic des élevages, à l'échelle nationale, des régions ou des filières locales, qui pourrait déboucher sur un plan... de rationalisation ?

5.2 / Quelques questions à la recherche

Ces questions de nature politique qui concernent les organisations professionnelles, les pouvoirs publics et la société, sous-tendent aussi un ensemble de questions à la recherche. On peut en évoquer quelques-unes.

Le maintien de la compétitivité est une nécessité en production porcine. Les besoins classiques concernant la productivité restent d'actualité : performances et qualité des reproducteurs, diversité et efficacité des matières premières alimentaires, en particulier pour les sources azotées...

L'adaptation aux contraintes a besoin de techniques performantes, au meilleur coût :

- protection de l'environnement par la prévention des rejets et des nuisances et par la gestion des déjections (utilisation agronomique, traitement...);
- appréciation la plus objective possible du bien-être animal et mise au point de techniques le respectant, à des coûts supportables ;
- sécurité sanitaire des animaux et des aliments.

Les négociations internationales ont de plus besoin de résultats scientifiques argumentant les mesures de protection et leurs coûts.

La segmentation par les produits ne peut reposer que sur une véritable différenciation. Or en particulier en viande fraîche de porc, on peine à proposer une viande différente qui pourrait occuper un segment non confidentiel du marché.

La connaissance du comportement et des attentes des consommateurs nécessite des études de marché et des analyses sociologiques. En effet, d'un point de vue technique, il n'y a aucun problème en France à produire un porc répondant parfaitement à toute la demande sociale. Mais les opérateurs économiques doivent savoir si quelqu'un est prêt à l'acheter à son prix.

Systèmes d'exploitation : il faut proposer des analyses et des optimisations de la combinaison des productions au sein des exploitations agricoles, à des fins environnementales, économiques et d'organisation du travail. Tout cela devra être étudié à la lumière des nouvelles perspectives ouvertes par la réforme de la politique agricole commune (PAC), arrêtée en juin 2003.

Modes d'organisation et de coordination verticales : il est souhaitable de conduire des analyses comparées de l'efficacité de différents systèmes, comme les filières coopératives en France et les sociétés intégratrices aux États-Unis, dans des approches combinant théorie et connaissance de la réalité...

Pour en savoir plus : des études récentes de l'ITP

Le coût des contraintes réglementaires pour la production porcine française. Claudie Gourmelen, Estelle Ilari, Jean Dagorn, Daniel Daridan, Jan Peter Van Ferneij, Hervé

Marouby, Michel Rieu, Onésime Teffène. Edition ITP, novembre 2003.

Caractériser et quantifier les systèmes de production du porc, typologie des exploitations françaises ayant des porcs. Estelle Ilari, Daniel Daridan, Jean-Louis Fraysse, Joël Fraysse, Dominique Desbois. Edition ITP, octobre 2003.

Installation et fonctionnement des élevages de porcs face aux contraintes environnementales en France, Danemark, Pays-Bas et Espagne. Daniel Daridan, Jan Peter Van Ferneij, Michel Rieu, Agnès Chevrant Breton, 160 p. Edition ITP, novembre 2002.

Approche de la multifonctionnalité de l'agriculture par la confrontation des attentes locales à la vision des agriculteurs. Le cas du pays de Vitry. Sébastien David, Mémoire de fin d'études (ESAA), octobre 2002.

Produire du porc à coûts faibles : dans quelles conditions ? Situation en France, comparaisons internationales, perspectives. Claudie Gourmelen, Jan Peter Van Ferneij, Hervé Marouby, Daniel Daridan, Onésime Teffène, Michel Rieu. Edition ITP, septembre 2002.

Les stations de traitement des effluents porcins : estimation des coûts et conséquences économiques. Onésime Teffène et Claude Texier, 58 p. Edition ITP, mars 2001.

Incidences économiques en production porcine de l'évolution des contraintes réglementaires relatives au bien-être animal. Yvon Salaün, Claudie Gourmelen et Pierre Rousseau. Edition ITP, décembre 2000.

Conséquences d'un retrait éventuel des farines et graisses animales de l'alimentation animale. ACTA (coordonateur) et Instituts techniques agricoles, juin 2000.

Abstract

Economy and prospects of the pig sector in France and European Union.

Pig production fits within the very competitive and very integrated market framework of the European Union. Throughout the years, this production has been concentrated in very competitive farms, being more professional and fewer and located in regions and sectors in Europe that have the best economic organisation.

The environmental regulations have changed the game, leading to a blockage or a setback in certain specialised regions like Brittany. All over France, the constraints have slowed down or blocked the development of pig production, hindering the necessary adaptations or creating new charges.

With the enlargement of the EU, the main risks in pig farming are for the newcomers. However, if the frontiers open up via the WTO, the EU is running a major risk. While the family model is dominant in Europe, integration is developing and could spread throughout the world.

In such a context, will one be able to conciliate the high level of European social constraints and the profitability of these farms? What pig production model will be able to answer the society's requests, remaining profitable and ensuring life and working conditions that employees and breeders expect?

RIEU M., 2003. Économie et avenir de la filière porcine. INRA Prod. Anim., 16, 341-348.